REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT

Commune

La Roque-en-Provence

Alpes-Maritimes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/04/2021

L'an deux mille vingt, le 09/04/2021 à 19h30 heures,

Nombre de conseillers

-	En exercice	6	Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement
-	Présents	5	convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
-	Votants	5	lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur
-	Absents	0	ARGENTI Alexis , maire en exercice.
-	Exclus	0	

-

Etaient présents : - BALDINI Murielle - CORSO Scylia- GUILLEMETTE Thierry - BARRIERE Joël - MIRONNEAU Nathalie par procuration à Monsieur BARRIERE Joël-

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 30/03/2021 Date d'affichage : 30/03/2021

Objet: Présentation et Vote du BUDGET PRIMITIF 2021 - D_2021_04_04

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Communale de valider les comptes du Budget Primitif 2021 qui viennent de leur être présentés et commentés.

Les résultats sont les suivants :

- FONCTIONNEMENT RECETTE : Un total de 198 557.00 €uros dont 33 315.79 €uros d'excédent 2020.
- FONCTIONNEMENT DEPENSE: Un total de 198 557.00 €uros

AR PREFECTURE

006-210601076-20210409-D_2021_04_04-DE Regu le 12/04/2021 -INVESTISSEMENT RECETTE : Un total de 513 767.00 €uros dont 68 877.94 €uros d'excédent de 2020.

-INVESTISSEMENT DEPENSE : Un total de 513 767.00 €uros .

Après en avoir délibéré les Conseillers Municipaux valident les sommes ci-dessus énoncées correspondant au Budget Primitif 2021.

Fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des A.M.

LE MAIRE A.ARGENTI

